

DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ECOLE

LYCEE GUILLAUME APOLLINAIRE – NICE

SYNTHESE GENERALE

Au cours des 2 demi-journées des samedi 6/12/2003 et mercredi 10/12/2003 143 personnes ont participé au débat, dont 34 parents d'élève et 7 élèves ; sur les 102 personnels de l'établissement l'immense majorité était des enseignants. Le débat qui a porté sur 6 thèmes a presque toujours été très riche et la plupart des rapporteurs aurait voulu faire parvenir au ministère cette richesse en ayant la possibilité de faire des compte-rendus plus étoffés.

THEME n° 1	Quelles sont les valeurs de l'Ecole républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?
-------------------	--

Le débat s'est engagé après une rapide définition de la laïcité, citoyenneté, égalité, valeurs de l'école républicaine ; et à partir de la problématique suivante : ces valeurs sont-elles menacées ? Comment ?

I – La laïcité

Le caractère obligatoire et fondamental de la laïcité a été rappelé (n'excluant aucunement le droit aux convictions personnelles dans la sphère privée).

Le problème du voile islamique a été soulevé comme discrimination à l'égard de la femme (principe de l'égalité des sexes). Ont également été rappelés les textes fondateurs de l'Ecole Républicaine considérés comme non négociables.

L'Ecole est définie par une intervenante comme moyen d'assimilation de tous les enfants, terme contesté par des enseignants historiens : la notion d'intégration paraissant plus légitime.

L'Ecole est aussi obligatoire, gratuite et laïque : force est de constater que cette obligation n'est pas respectée en France, notamment pour les handicapés.

Tous les participants ont retenu la demande expresse d'organiser une politique volontaire et efficace pour intégrer les enfants handicapés dans l'école de la République.

Revenant au problème de la laïcité, certains participants ont affirmé préférer la conciliation à une loi trop rigide, même si pour beaucoup cette loi paraît nécessaire (danger de crispation entre les citoyens de confession différente, danger de l'extrémisme et d'un repli communautaire).

Pour un élève présent les signes religieux « passifs » ne sont pas gênants.

II – La Citoyenneté

La vie dans le lycée est apparue comme première approche de la citoyenneté, faite de droits et de devoirs. Or de nombreuses incivilités se développent à l'intérieur des lycées. Il a été souligné que la règle n'était pas que coercitive mais source de création et d'émancipation des élèves.

Or certains parents ont regretté le manque de temps accordé à la préparation des élections des délégués, qui, selon eux, se font sans explication suffisante.

La crise économique est évoquée comme facteur aggravant la perte de la citoyenneté. De par les conditions de vie difficiles et précaires de certains parents, comment éduquer les enfants dans le sens du respect et de l'acceptation des règles ?

Le débat s'est conclu sur l'idée « qu'on ne naît pas citoyen mais qu'on le devient » ; sur l'importance de l'E.C.J.S., élément véritablement fondateur de la citoyenneté.

N’est-ce pas un idéal inaccessible eu égard au manque de moyens de l’Education Nationale ?

L’égalité des chances semble passer pour les participants au débat, par une inégalité des moyens selon les lycées.
L’idée d’équité a paru plus judicieuse que l’idée d’égalité.

Pour certains les bourses sont mal distribuées, et trop peu importantes pour ce qui concerne les études supérieures. Le coût des activités socioculturelles est évoqué comme facteur aggravant les inégalités. Les parents ont déploré que les arts plastiques et la musique seront bientôt des matières optionnelles.

Les classes trop chargées rendent impossible une pédagogie différenciée adaptée aux élèves en difficulté.

Tous les participants reconnaissent l’importance de l’interdisciplinarité pratiquée par exemple dans les T.P.E., mais toujours avec des moyens insuffisants.

Le problème de l’enseignement de l’arabe littéraire est posé : une intervenante pense qu’il serait bon que l’éducation nationale prenne en charge cet enseignement. Certains s’insurgent contre cette idée, affirmant que ces cours peuvent être délivrés par le CNED. D’autres pensent, au contraire, que ce serait là une manière de reconnaître une culture et de lui permettre de mieux s’intégrer à la société française.

A travers toute cette discussion, c’est essentiellement le manque de moyens de l’Education Nationale qui nuit au développement d’une authentique égalité des chances.

IV – La place de la culture jeune dans l’école

- Le problème de l’uniforme ou d’un tee-shirt siglé au nom de l’établissement a été évoqué. L’uniforme est une fausse solution pour masquer les inégalités. Les élèves joueront sur les accessoires.
- Le problème des tenues a été abordé, notamment les tenues des jeunes filles (taille basse, string, petits hauts,...) Peut-on tout accepter ? certains participants ont insisté sur le fait que l’école et les jeunes vivaient dans une société de consommation et qu’il était difficile de lutter contre cela. La tenue serait révélatrice d’une « pseudo-liberté » sans valeur. Pour la majorité des parents d’élèves la tenue ne pose pas de problème tant que l’on respecte la correction et la décence (difficile à définir). La seule limite serait le « trouble à l’ordre ». Tant que la tenue n’empêche pas le bon déroulement d’un cours, il n’y aurait rien à dire. Le problème ne se pose pas en cours d’EPS.
- Les parents ont déploré que les élèves n’aient pas participé plus largement au débat pour expliquer la « culture jeune ». Ils auraient pu donner le sens de leurs choix vestimentaires.
- Le vrai problème est sans doute celui de la femme et de l’image qui en est véhiculée dans les média. La femme serait devenue un « objet », or les jeunes n’auraient pas le même regard et la même vision, ce qui expliquerait leurs tenues. Mode ? Provocation ?

V – Education aux média

- Certains participants ont déploré la démission des parents face aux média, ils n’encadrent plus et ne surveillent plus leurs enfants. Pour tous l’éducation doit commencer très tôt.
- D’autres parents pensent que ce n’est pas leur rôle, qu’il faut un travail pédagogique face aux média et que l’école a un rôle essentiel dans ce travail. Il faut qu’elle éduque les jeunes à l’image très tôt et ne se contente pas de s’en remettre aux familles. Ce travail devrait se faire dans un cadre disciplinaire et interdisciplinaire. Il faut donner aux jeunes les moyens et les clés pour comprendre et décoder les média et ne pas hésiter à inscrire ce travail dans les programmes.

- Il faut apprendre aux jeunes à faire des choix et à ne pas croire tout ce qui se dit à la télévision. Il faut développer l'esprit critique des élèves dans une société où l'image est omniprésente. Il est donc essentiel de faire une initiation à l'image afin que le jeune ne reste pas neutre face à elle.
- Des participants se sont inquiétés de voir que l'Education Nationale ne participe plus à la formation de cet esprit critique (ex : disparition en français du texte argumentatif ou suppression dans l'enseignement de sciences économiques des théories socialistes et marxistes). Tous déplorent que l'action « semaine de la presse » ne soit qu'une action ponctuelle. Il faudrait donner à l'école les moyens de mieux éduquer aux média.
- L'éducation aux média passe aussi par les apprentissages de base, notamment la lecture. Certains déplorent que l'on forme des « liseurs » et non plus de véritables lecteurs.
- Les parents pensent que la culture est le parent pauvre de l'Education Nationale, que l'école ne donne pas assez envie de s'ouvrir et l'habitude de fréquenter les lieux de culture.

L'école serait aujourd'hui coincée entre un idéal et une réalité difficile à définir. Avant de trouver quelle est la place de l'école et quelles sont ses missions il faudrait savoir quelle société nous voulons construire.

Certains parents ont demandé quand aurait lieu le VRAI débat sur l'école.

THEME n° 2	Quelles doivent être les missions de l'Ecole à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?
-------------------	---

- 1- Il est important de ne pas noircir le tableau du système éducatif aujourd'hui ; les principes fondamentaux des missions de l'école sont déjà exposés dans la loi d'orientation sur l'Education de 1989.
- 2- Mais les inégalités sociales et culturelles ne sont pas résorbées par l'école et se sont parfois aggravées ; les élèves en difficulté dès le 1^{er} cycle restent pour la plupart en échec pendant tout leur cursus scolaire, et les sorties sans qualification du système scolaires restent trop importantes.
- 3- L'orientation ne doit plus être subie ; elle ne doit plus être une sélection par l'échec vers des filières technologiques ou professionnelles trop souvent dévalorisées.
- 4- L'égalité des chances est à repenser, non plus seulement du point de vue de « la ligne de départ » (alors que déjà les inégalités sociales pèsent lourdement) mais également du point de vue de « la ligne d'arrivée ».
- 5- En lycée comme en collège, une culture commune (littéraire, scientifique, technologique à valoriser, citoyenne, sociale et juridique à développer) est indispensable pour que les jeunes s'approprient des connaissances et des compétences générales leur permettant de s'adapter au monde de demain ; la spécialisation pour des compétences précises ou professionnelles n'est efficace que si cette culture commune a été acquise.
- 6- Il s'agit bien d'enseigner, d'éduquer et de faire progresser tous les élèves et non pas seulement une élite qui pourrait s'approprier seule un savoir savant ; ce qui compte, c'est la relation entre l'élève, le savoir et l'enseignant pour l'atteinte d'objectifs préalablement bien définis pour chaque niveau.
- 7- Le public scolaire étant de plus en plus hétérogène, avec des problèmes sociaux et familiaux plus aigus que par le passé, il est nécessaire de prendre en compte dans le temps de service des enseignants des activités nouvelles et d'accorder une place plus importante aux activités des personnels non enseignants. En ce sens, la question des moyens n'est pas séparable de celle des missions de l'école.

2 ateliers ont travaillé sur ce thème avec chacun 8 participants dont 2 parents pour l'un et 5 pour l'autre, aucun élève pour les 2 ; les autres étant enseignants ou personnels du lycée.

THEME n° 3	Vers quel type d'égalité l'Ecole doit-elle tendre ?
-------------------	--

Il serait nécessaire de favoriser l'hétérogénéité des classes et des établissements.

Dans le primaire :

- surveiller l'obtention des dérogations ;
- limiter les zones d'éducation prioritaire quand cela est possible géographiquement.

Dans le Collège et le Lycée :

- tous les établissements devraient pouvoir proposer toutes les options (l'élève devrait pouvoir se rendre dans d'autres établissements pour des options) ;
- bassin de formation.

La carte scolaire est à définir en fonction de l'hétérogénéité du public.

Il faudrait mettre en place un système de différenciation pédagogique en fonction de la discipline, des horaires et des effectifs de classe.

Des tests devraient être mis en œuvre par établissement et par discipline au cours du premier trimestre dans le but d'ouverture de groupes de soutien obligatoires.

Il faudrait multiplier les passerelles entre les filières professionnelles et les filières générales et les développer dès le collège dans les deux sens.

Une formation à destination des enseignants devrait être organisée pour s'adapter à l'hétérogénéité du public : traitement inégalitaire des élèves en fonction de l'origine culturelle (traitement inconscient, discrimination sexiste).

THEME n° 8	Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?
-------------------	--

I – L'environnement scolaire ou comment établir un lien entre les trois agents socialisateurs que sont la famille, l'école et l'entreprise ?

On constate un décalage entre la demande utilitaire de la part des parents, donc des élèves, et la mission de l'enseignant qui est d'éveiller l'esprit critique et d'aider l'élève à se construire en tant que citoyen.

Doit-on par ailleurs faire entrer l'entreprise dans l'école ? Si la relation Ecole/Entreprise doit exister, notamment dans les filières techniques, il s'agit pour l'école de savoir limiter les interventions de « professionnels » de l'entreprise, au risque de tomber dans le « tout orientation ».

Enfin, on a souligné la nécessaire implication des parents concernant la vie scolaire de leurs enfants (ex. : un contrat moral « peut être mis en place afin de responsabiliser les parents autant que les enfants »).

II – Contenu de l'enseignement

Dans un premier temps fut évoquée la question des choix de disciplines motivée par l'orientation professionnelle de l'élève (ex. : Angleterre, Norvège).

Par ailleurs, doit-on accorder plus de place aux enseignements artistiques ?

La lourdeur des programmes aggravée par le nombre important d'élèves par classe, impose aux enseignants un rythme de travail qui ne laisse pas de place à la pédagogie différenciée.

Enfin, la question de l'évaluation, notamment celle concernant le baccalauréat, ouvre le débat sur la motivation des élèves et de la validation effective des compétences.

Ici reparaissent les problèmes de rythmes scolaires et de la lourdeur du travail à faire à la maison.

Ensuite, la question de l’orientation (problème de redoublement en seconde notamment) et de la liaison Collège-Lycée souvent improductive, reste à régler.

La dévalorisation des filières professionnelles et techniques est à relier avec la massification du système scolaire.

IV – Comment motiver concrètement l’élève ?

Il s’agit pour l’enseignant d’adapter son vocabulaire (d’expert) à celui de l’élève non issu de milieux aisés.

Nécessité de travailler en équipe. Cela implique une formation à l’interdisciplinarité, l’existence de temps de concertation et de passerelles dans les programmes des différentes disciplines.

Enfin, il serait intéressant de mettre en place un système de tutorat.

THEME n° 17	Comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l’Ecole ?
--------------------	--

L’équilibre entre les trimestres de l’année scolaire n’est pas bon, en particulier la première période est très longue. Il a été proposé que les cours théoriques (de 45 au lieu de 55 minutes) aient lieu le matin ou en début de semaine et les autres cours (TP, sports, culturels,...) l’après-midi ou en fin de semaine.

D’autre part, il est regrettable que dans beaucoup d’établissements les élèves ne disposent pas de lieux de travail calmes (surveillés). Il faudrait donc **des locaux et des surveillants supplémentaires**.

Une proposition a été faite d’affecter à chaque division une salle placée sous la responsabilité des élèves et dédiée à leurs cours d’enseignement général. Certains bâtiments scolaires sont mal adaptés au public, les normes de sécurité devraient être remises à jour.

Nous constatons dans notre région un manque d’adaptation aux migrations de populations qui provoque des sureffectifs dans les établissements.

Une « **formation sécurité** » devrait être intégrée dans la formation des enseignants en I.U.F.M. puis être renouvelée obligatoirement dans chaque établissement à la pré-rentrée. Concernant la cantine il nous a paru préférable pour la qualité d’avoir une cuisine dans l’établissement.

Les tags sont un moyen d’appropriation des lieux, on pourrait laisser « une zone de libre expression graphique » dans chaque établissement.

Infirmières, médecins scolaires ou assistantes sociales sont en nombre insuffisant pour couvrir les besoins...

En ce qui concerne les enseignants nous proposons de mettre sur les postes les plus difficiles des « tandems » constitués d’un jeune professeur et d’un moins jeune ou au moins d’avoir **un professeur de réserve** par matière et par établissement.

L’orientation est un problème important qui n’est pas traité de manière satisfaisante (manque de temps, de moyens d’information, de lieux et de personnel).

Les jeunes ne sont pas autonomes mais face à une collectivité trop pressante la contre-réaction peut être un individualisme exagéré ?

La violence est d'abord verbale, elle devrait être traitée dès ce niveau. Elle résulte souvent d'un mal-être ou d'une manipulation sociale : l'éducation civique devrait être renforcée, elle devrait être faite dès l'école primaire, poursuivie tout au long de la scolarité et concerner également les parents.

Les rencontres avec les parents pourraient être facilitées par des horaires de réunions compatibles avec leurs activités, plus de contacts téléphoniques ou électroniques, des médiateurs pourraient aller voir les familles.

De petites structures paraissent préférables pour mieux contrôler les élèves.

On pourrait envisager que les élèves aient plus de souplesse dans le choix sur le rythme de leur scolarité (par exemple faire deux niveaux en trois ans).

Le principe de la « sélection par l'âge » pourrait être supprimé et le droit à l'éducation tout au long de la vie renforcé.

THEME n° 18	Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?
--------------------	--

La commission de travail a réuni treize personnes sur deux demi-journées.

Sur les compétences que l'état doit absolument conserver, le consensus est très large. Partant de l'idée que les ressources budgétaires des collectivités locales sont très inégales aujourd'hui, la crainte d'inégalités territoriales est très forte, la notion même d'éducation nationale publique doit être défendue.

Cette préservation peut se résumer autour de trois axes :

- maîtrise des diplômes nationaux
- maintien du principe de l'unité des programmes
- maintien du recrutement national et protection des statuts nationaux des personnels.

L'éducation nationale doit rester un creuset républicain mais elle doit évoluer.

La question de la gestion des personnels divise plus la commission, notamment en ce qui concerne les ATOSS. Le déficit en emploi est tel que la décentralisation de ces personnels apparaît à certains comme une issue éventuelle. Mais la crainte existe que se creusent davantage les inégalités entre Régions. Dans l'ensemble, même si elle est contestée par deux intervenants, la notion de communauté scolaire reste incontournable. La privatisation de certains secteurs qui peut s'en suivre est inacceptable pour la très grande majorité. Pour ce qui concerne les personnels enseignants, y compris en simple gestion, l'hostilité est importante, l'essentiel des participants tenant à son statut national.

La commission considère que la phase 1 de la décentralisation, la construction et la rénovation des bâtiments confiés aux lycées a permis de répondre à des besoins longtemps non satisfaits par l'Etat ; de même que des éléments positifs sur la vie lycéenne peuvent être enregistrés : gratuité des livres et chéquier lecture (bien qu'ils posent le problème de l'inégalité du service rendu sur tout le territoire). Ce qui peut relever de la décentralisation phase 2 peut porter sur la sensibilisation à des sujets de santé et d'environnement qui peuvent être variables d'une région à l'autre et où la collectivité territoriale prend toute sa place.

PRIORITES POUR L'ECOLE

- L'école doit rester le grand service public national et laïc qu'il était jusqu'à nos jours ; celui-ci doit toujours être porteur des valeurs de la République pour permettre l'égalité des chances ; il doit retrouver la priorité nationale et notamment la priorité budgétaire ; le problème des moyens est inséparable d'une définition ambitieuse de l'école ; l'état doit conserver ses domaines de compétences que sont la maîtrise des diplômes nationaux, l'unité des programmes et le recrutement national, et ne pas se décharger sur les collectivités locales ce qui créerait des inégalités.

- Pour assurer un enseignement efficace pour un public de plus en plus hétérogène, il convient de développer sur la base d'une culture commune ambitieuse, la différenciation pédagogique pratiquée par des enseignants travaillant en équipes interdisciplinaires ; élaborer des stratégies communes et travailler en se concertant sur les savoirs, savoir-faire et savoir-être, doit permettre aux élèves de s'approprier ceux-ci dans de meilleures conditions.

L'évaluation (formative) doit aider les élèves à progresser sans les leurrer sur l'acquisition des savoirs et compétences attendus (évaluation certificative) ; les programmes souvent trop lourds doivent être rédigés en terme de compétences ; certains rythmes scolaires (de la journée, du premier trimestre) doivent être revus.

- L'élève doit rester acteur de ses apprentissages, de sa formation et de son orientation ; cette dernière ne doit plus se faire par défaut : la sélection par l'échec peut être génératrice de violences, de désaffection de l'école ou même de la sortie du système scolaire sans qualification ; il s'agit bien d'enseigner, d'éduquer et de faire progresser tous les élèves et non pas seulement une élite qui pourrait s'approprier seule un savoir savant ; ce qui compte, c'est la relation entre l'élève, le savoir et l'enseignant pour l'atteinte d'objectifs préalablement bien définis pour chaque niveau.

Les enseignements technologiques et professionnels doivent être revalorisés et la connaissance des métiers approfondie.